

LE PACTE **ECO** NOMIQUE

LES MAIRES ONT UN POUVOIR DÉTERMINANT
POUR FIXER DES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT
FAVORABLES À L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES,
DES COMMERCES ET DES ACTIFS.

NOUS DEMANDONS AUX CANDIDATS
AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2008
DANS LES ALPES MARITIMES DE S'ENGAGER
EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI, SUR

LES 6 GRANDS AXES DU PACTE :

PARTICIPER À UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT
ET D'AMÉNAGEMENT DURABLES

LOGER LES ACTIFS AZURÉENS

AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS EN LES ORGANISANT
DE THÉOULE À MENTON

ACCROÎTRE LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ
DES ALPES-MARITIMES

FAVORISER L'ANIMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET COMMUN CÔTE D'AZUR

www.pacteeco06.com

